

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA du Groupe AFTEC - Rennes - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA du Groupe AFTEC - Rennes - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production - en apprentissage (37271)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA du Groupe AFTEC - Rennes - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production - en apprentissage (37271)	Jury par défaut	Tous les candidats	4	185	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes de terminale	Motivation pour occuper un poste en entreprise	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Comportement lors de l'entretien	Attitude professionnelle	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Bonne connaissance de la formation et adéquation entre celle-ci et le projet professionnel	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêts pour les arts	Activités culturelles : cinéma, théâtre, lecture, évènements (festivals, concerts)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux dans Parcoursup est basé sur des critères définis par une commission, comme les résultats scolaires (baccalauréat, notes), l'assiduité et les appréciations des professeurs, ainsi que la motivation et le projet professionnel du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour maximiser vos chances dans Parcoursup, veillez à présenter un dossier complet en tenant compte des critères pris en compte par la commission : résultats scolaires (baccalauréat, notes), assiduité, appréciations des professeurs, ainsi que votre motivation et votre projet professionnel.

Signature :

Mireille FIXOT,

Chef d'établissement de l'établissement CFA du
Groupe AFTEC - Rennes